

Tunisie-Politique-Présidentielle 2019

LIBREVILLE, 17 septembre (Infosplusgabon) – Selon le site Directinfo, la collecte des procès-verbaux de dépouillement du scrutin de dimanche 15 septembre, effectuée par les instances régionales des élections (IRIE) pour la présidentielle de 2019 a atteint les 85%, avec un taux de participation de 43,6% de tous les électeurs inscrits dans le pays et à l'étranger. C'est ce qu'a indiqué le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE).

Après 71% du décompte des votes de l'élection présidentielle anticipée dans toutes les circonscriptions, les résultats ont confirmé que le candidat indépendant Kais Saied est toujours en tête du premier tour avec 456 388 voix, soit 18,8% des voix.

Lors d'une conférence de presse tenue par l'ISIE, dans la soirée du lundi 16 courant au centre des médias du Palais des congrès de la capitale, il a annoncé que l'Instance tiendra mardi à midi une conférence de presse pour annoncer les résultats préliminaires des élections, soulignant qu'en cas d'absence de recours, l'Instance organisera dans 15 jours la tenue du deuxième tour de l'élection présidentielle conformément à la loi électorale.

Il a affirmé que le processus de collecte et de décompte se déroulait dans de bonnes conditions, précisant que si les recours étaient introduits, ils aboutiraient à des jugements préliminaires le 24 septembre et à des jugements définitifs le 29 du même mois, le dimanche 6 octobre étant dans ce cas la date prévue pour la tenue du deuxième tour de l'élection présidentielle, premier jour férié hebdomadaire pour les écoles et les instituts et collèges

ouverts aux électeurs.

Baffoun a affirmé que l'Instance était prête à organiser le deuxième tour le 6 octobre, correspondant à la date du scrutin des législatives, indiquant qu'il s'agissait du premier jour férié hebdomadaire dans les écoles et instituts désignés comme bureaux de vote en Tunisie, 15 jours après la date à laquelle les verdicts définitifs ont été rendus sur les recours.

Par ailleurs, le président de l'ISIE a révélé que l'Instance avait reçu une lettre du juge d'instruction de Monastir concernant des plaintes pour falsification de parrainages de candidats à l'élection présidentielle, soulignant que le juge d'instruction avait demandé des informations sur ces parrainages.

Pour sa part, un membre de l'Instance, Soufiane Abidi, a précisé que l'ISIE procède en concertation avec la Cour des comptes au contrôle du financement des campagnes des candidats à l'élection présidentielle. Les responsables de l'ISIE ont rencontré dimanche les délégués financiers des candidats à l'élection présidentielle, a-t-il indiqué, soulignant que la Cour des comptes avait le pouvoir de contrôle ultérieur du financement de toutes les campagnes électorales. (Source Directinfo).

FIN/INFOSPLUSGABON/ABR/GABON2019

© Copyright Directinfo